

## « Fiscalité de la famille &amp; impôt à la source sur le revenu du travail »

du 1<sup>er</sup> avril 2009 à Lausanne

Heures	Thèmes	Conférenciers
Dès 08 h 30	<i>Accueil des participants et café de bienvenue</i>	
08 h 55 – 09 h 00	Introduction	St. Tanner
09 h 00 – 10 h 30	<b>Imposition à la source du revenu du travail</b>	Fr. Vuilleumier / G. Page
10 h 30 – 11 h 00	<i>Pause-café</i>	
11 h 00 – 12 h 30	<b>Actualités &amp; perspectives en droit de la famille</b>	A. Faltin
12 h 30 – 14 h 00	<i>Déjeuner</i>	
14 h 00 – 15 h 30	<b>Traitement fiscal des prestations relevant du droit de la famille, spécialement lors de procédures en divorce ou en séparation</b>	Chr. Loche
15 h 30 – 17 h 00	<b>Planification familiale &amp; successorale, y compris imposition selon la dépense</b>	P. Sansonetti C. Van Berchem
Env. 17 h 00	<i>Fin du séminaire</i>	